



Visites du Président de la République et du Premier ministre : le gouvernement réaffirme le rôle central du CESE parmi les institutions de la République

Paris, le 20 janvier 2016 – **Le Conseil économique, social et environnemental a accueilli le 18 janvier le Président de la République pour ses vœux aux acteurs de l'entreprise et de l'emploi et le Premier ministre le 12 janvier, à l'occasion de la première séance plénière de la mandature.**

Ces deux interventions consécutives sont un marqueur fort de l'attention portée au CESE par l'exécutif.

Le Président du Conseil économique, social et environnemental, Patrick Bernasconi, se félicite de la tenue au CESE des vœux du Président de la République, traditionnellement organisés à l'Élysée.

A cette occasion, François Hollande a souligné le **respect qu'il portait à la troisième assemblée de la République**. Le chef de l'État a également présenté sa feuille de route en matière d'économie et d'emploi. Thèmes sur lesquels le CESE a rendu récemment des avis de référence autour des travailleurs détachés, du chômage de longue durée et ses conséquences ou encore de l'emploi dans la transition écologique.

Une semaine après le discours du chef du gouvernement, Manuel Valls lors de la première séance plénière du CESE, c'est un signe particulièrement important qui a été adressé au Conseil, sur **son rôle central parmi les institutions de la République**.

Depuis un mois, les réunions de travail qui se sont déroulées entre les représentants du Bureau du Conseil, le Président de la République, puis le Premier ministre et différents membres du gouvernement confirment **la volonté des pouvoirs publics de travailler avec le CESE et de renforcer l'utilisation de ses avis**.

La situation de crise que vit notre pays et que ressentent nos compatriotes nécessite une prise en compte collective et la participation de tous pour, ensemble, y apporter les remèdes. Cette crise est pleinement ressentie par les conseillers du CESE, que le Premier ministre a qualifiés de « **vigies de la République** » lors de son intervention, car ils sont au cœur de la République du fait de leurs engagements associatifs, syndicaux, citoyens.

La bataille pour l'emploi est une cause nationale, qui ne doit pas s'arrêter aux frontières partisans, nécessite la mobilisation des énergies, toutes les énergies. **Assemblée de la société civile organisée et qualifiée**, le CESE doit se saisir ou être saisi des grands sujets qui peuvent aider notre pays à combattre le chômage. Le

Premier ministre a annoncé par exemple que le CESE serait saisi de la question du travail indépendant, de l'approfondissement des préconisations du rapport Combrexelle sur la réforme du Code du travail, ou encore sur le sujet de l'économie collaborative.

Le Premier ministre souhaite aussi que le CESE se saisisse davantage, en complément des aspects financiers déjà traités par la Cour des Comptes, de l'évaluation des politiques publiques autour de ses compétences propres.

Pour sa part le Président du CESE évoquera avec le Bureau du Conseil toutes les conclusions qui peuvent être tirées des interventions du Président de la République et du Premier ministre, afin que l'Assemblée, par le rôle qui est le sien, conseille le parlement et les pouvoirs publics dans leurs réflexions et leurs actions sur ce sujet si important qu'est l'emploi pour les Françaises et les Français.

A propos du CESE :

Troisième assemblée de la République française après l'Assemblée nationale et le Sénat, le Conseil économique, social et environnemental favorise le dialogue entre les catégories socioprofessionnelles et participe à l'information des citoyens. Il contribue à l'évaluation des politiques publiques entrant dans son champ de compétences, promeut un dialogue constructif avec ses homologues, tant au plan local, régional, qu'international.

Contacts Presse

Emilie HUMANN 01 44 69 54 05 / 07 77 26 24 60 emilie.humann@clai2.com

Delphine BOSC 01 44 69 30 35 / 06 99 37 61 76 delphine.bosc@clai2.com